

[Titre du document]



Jeanne d'Arc de Bruz  
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE



## AhBonDanse

Chers parents, danseuses et danseurs,

Les re inscriptions à AhBonDanse se font directement sur COMITI par vous-même.

**La date butoir pour vous ré-inscrire sur Comiti est le 5 juillet 2025, après cette date nous ouvrirons le reste des places à de futurs adhérents**

**LIEN VERS COMITI : <https://app.comiti-sport.fr/login>  
ou « adhésion en ligne » sur le site de la JA**

Toute inscription n'est valable qu'accompagnée du paiement et du questionnaire de santé.

Le Questionnaire de Santé est obligatoire, et devra être téléchargé sur votre compte COMITI à l'inscription (les anciens sont à supprimer de votre compte). S'il n'est pas fourni, votre inscription ne sera pas prise en compte et AhBonDanse se verra dans l'obligation de refuser l'élève en cours de danse.

**Pour que votre enfant puisse danser sur scène vous devez cocher oui pour le droit à l'image sur le profil de l'enfant sur Comiti.**

Paiement en Espèces, Chèques vacances Classique ou E Connect, Chèques ou CB directement sur le site de Comiti.

Possibilité de faire 3 chèques (1er encaissement fin octobre 2025).

Votre règlement sera à déposer avant le 15 juillet dans la boîte aux lettres de la JA, AhBonDanse part en vacances du 15 juillet au 25 Aout 2025.

Tarification :

Cours de 45 min à 1h **195€**

Cours de 1h1/2 **210€**

Réduction pour un deuxième cours par danseur **-22€** (170€ pour un cours de 1h30 155€ pour un cour de 1h ) à déduire sur le tarif initial sauf sur pour les cours de pointes).

Cours de Pointes : 130€ à condition de suivre un cours de demi pointes

**Informations sur le site Internet de la JA – [www.jabruz.fr](http://www.jabruz.fr) – onglet AhBonDanse**

**Facebook - Ah Bon Danse – JA Bruz**

**DEMARRAGE DES COURS LE 15 SEPTEMBRE 2025**

**Le planning des cours est à titre indicatif et pourra être modifié à la rentrée en fonction du nombre d'élèves inscrits et des mesures sanitaires en vigueur à la rentrée.**

*Le Bureau AhBonDanse*